



Lettre à l'usage des candidats à la figuration

Vous souhaitez être figurant sur des films, des téléfilms ou des publicités : suivez ces recommandations pour votre candidature :

Aujourd'hui, les candidatures se font exclusivement par mail ou par Internet, il est inutile d'envoyer des photos par courrier.

- Préparez 2 ou 3 photos couleur maximum dont un portrait et une photo en pied. Format .jpeg, à envoyer en pièces jointes : pas de Google Drive, pas de Cloud. Pas de filtre style Snapshot non plus. Il n'est pas nécessaire qu'elles soient faites par un professionnel mais elles doivent vous ressembler, être récentes, nettes, sans lunettes de soleil ni chapeau.
- Préparez 1 CV, format .doc ou .pdf avec vos coordonnées, votre âge réel, votre taille, vos expériences de figuration éventuelles mais aussi votre métier et vos compétences même si elles n'ont rien à voir (musicien, serveur, maçon, garagiste, danseur, circassien,...), les accessoires dont vous disposez (véhicules, instruments de musique, tenues de sport,...), vos animaux domestiques avec lesquels vous pouvez tourner.

Envoyez un mail :

- Soit en réponse à une annonce : dans ce cas, précisez bien à quelle annonce vous répondez et ce qui vous caractérise par rapport à l'annonce (par exemple : je danse le tango ou j'ai un vélo). Si l'annonce indique une date de tournage, précisez que vous êtes bien disponible à cette date là. LISEZ BIEN LES ANNONCES JUSQU'AU BOUT.

Ne répondez pas à une annonce si vous n'êtes pas concerné ou si vous n'êtes pas disponible à la date indiquée.

- Soit directement à un chargé de figuration si c'est une candidature spontanée.

Pour les comédiens, vous pouvez indiquer un lien vers une bande démo, mais envoyez bien des photos en PIÈCES JOINTES.

Ecrivez TOUJOURS dans le corps du mail au minimum : vos nom, prénom, n° de portable, âge réel, disponibilités. Indiquez si vous avez une fiche Figudata et votre numéro d'identification Figudata (en haut de votre fiche).

Vous trouverez les annonces passées par les chargés de figuration :

Sur le site de l'ACFDA www.acfda.fr et sur sa page Facebook. Pour les candidatures spontanées, vous trouverez les adresses mails des chargés de figuration sur le site, rubrique "les membres" et auprès de Pôle Emploi antenne spectacle pour les chargés de figuration qui ne sont pas adhérents à l'ACFDA.

Sur le site Internet de Pôle Emploi, type de métier « Artiste dramatique ». Nous vous déconseillons de vous inscrire sur des sites de casting payants, ceux-ci reprennent pour l'essentiel les annonces déjà diffusées gratuitement ailleurs.



Vous aurez une réponse à votre candidature si vous êtes sélectionné, rarement dans le cas inverse. Sachez que chaque annonce peut générer 500 à 1000 candidatures et que nous les gardons toutes jusqu'à la fin du tournage au cas où vous correspondiez à un autre profil.

Autre site utile : l'association des artistes de compléments aciafrance.org

NE PAYEZ JAMAIS pour passer un casting ou pour obtenir un travail. Un employeur qui vous demande des "frais de dossiers" n'est pas un employeur.

Quand vous êtes recruté pour être figurant, on vous indique en général le JOUR de tournage mais pas d'horaire exact, éventuellement une tranche horaire si c'est pour un tournage de nuit. C'est normal : les horaires de convocation des figurants ne sont connus des chargés de figuration le plus souvent que la veille du tournage (ou le samedi pour un tournage le lundi) en fin d'après-midi. C'est à ce moment là que vous recevez la convocation officielle, le plus souvent par SMS.

La convocation reçue la veille du tournage vous donne précisément l'adresse du rendez-vous et l'heure à laquelle vous devez vous présenter. L'heure de fin de journée n'est jamais connue avec précision car un tournage peut prendre du retard et l'on peut vous demander de rester au-delà des heures de travail prévues. Quelque soit le tournage, les heures supplémentaires effectuées, au delà des 8h de travail conventionnelles, doivent être payées.

Si vous n'avez pas reçu votre convocation la veille du tournage à 21h, n'hésitez pas à envoyer un SMS au chargé de figuration au cas où (problème d'envoi ou de réception des SMS...).

Votre état civil complet, adresse et numéro de sécurité social vous sont demandés avant le tournage pour permettre au chargé de figuration d'effectuer la déclaration préalable à l'embauche auprès de l'URSSAF. Le contrat de travail est signé le jour même de la figuration. Il vous sera aussi demandé d'apporter ce jour là un RIB et votre titre de séjour pour les étrangers hors espace Schengen.

Vous recevrez des indications vestimentaires en fonction de l'ambiance du film, soit par mail en amont du tournage, soit dans le SMS de convocation la veille du tournage. En règle générale, pour des films contemporains, vous devez apporter avec vous 3 tenues différentes en fonction de l'ambiance qui vous est donnée.

Le jour de la figuration, il est important d'être à l'heure au rendez-vous. Ne téléphonez JAMAIS sur un plateau : vous êtes sur un lieu de travail qui nécessite silence et concentration, vous devez réserver les appels pour vos temps de pause.

N'oubliez pas de prendre plaisir à participer à un tournage, jouez le jeu des ambiances qui vous sont demandées, soyez attentif aux consignes qui vous sont données, et tout ce passera bien.

Bons tournages !